

République Islamique de Mauritanie
Honneur-Fraternité-Justice

**AUTORITE DE LA ZONE FRANCHE DE
NOUADHIBOU**

PORT AUTONOME DE NOUADHIBOU

**DEMANDE DE PROPOSITION POUR LES TRAVAUX DE
REPARATION ET DE REVISION DES POMPES, DU
DEGRILLEUR, DU DECANTEUR DE LA STATION
D'EPURATION**

Aouit 2016

Composition de la Demande de proposition

PIECE N°1 : LETTRE D'INVITATION

PIECE N°2 : INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

PIECE N°3 : MODELE DE SOUMISSION,

PIECE N°4 : CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

PIECE N°5 : CADRE DU DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF

PIECE N° 1 : LETTRE D'INVITATION

Nouadhibou, le 17/06/2016

Madame/Monsieur,

Nous vous invitons à soumettre votre meilleure proposition en vue de la réalisation des **Travaux de réparation et de révision des pompes, de la commande du degreilleur , du décanteur de la station d'épuration.**

. Pour de plus amples renseignements sur les travaux en question, veuillez consulter le dossier d'appel d'offres ci-joint.

Le moins disant des soumissionnaires dont les propositions satisfont aux exigences de la demande de proposition sera retenu.

Le DAO comprend les pièces suivantes :

- Pièce n° 1 – la présente demande de proposition
- Pièce n° 2 – les instructions aux soumissionnaires
- Pièce n° 3 – les Modèles de soumission
- Pièce n° 4 – le cadre du bordereau des prix unitaires.
- Pièce n° 5 – le cadre du devis estimatif et quantitatif

Les soumissions seront remises sous plis fermés au Secrétariat de la Direction Générale du Port Autonome de Nouadhibou au plus tard le **vendredi Aout 2016 à 10 heures, heure locale.**

Les offres seront ouvertes en séance publique le **vendredi Aout 2016 à 10 heures 30 min, heure locale** dans la salle de conférences du Port Autonome de Nouadhibou.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une période de cent vingt (120) jours.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Directeur Technique

PIECE N° 2 : INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

A – GENERALITES

Objet de l'appel d'offres

La présente consultation a pour objet les Travaux de réparation et de révision des pompes, de la commande du degriilleur, du décanteur de la station d'épuration.

Modifications de détail au dossier d'appel d'offres

Le maître d'ouvrage se réserve le droit d'apporter au plus tard quinze (7) jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

Délai d'exécution

Les travaux devront être exécutés en 15 jours maximum à compter de la date de notification du marché.

Financement

Le financement des travaux objet du présent appel d'offres est assuré par le Port Autonome de Nouadhibou

Régime fiscal et douanier

Le marché est hors taxes.

Renseignements complémentaires

Les soumissionnaires, désirant obtenir des renseignements complémentaires sur les documents et les prestations à réaliser pourront en faire la demande directement ou par écrit à l'adresse : Direction Technique - Port Autonome de Nouadhibou

B - LES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES

Composition du Dossier d'Appel d'Offres

La demande de proposition comprend les documents suivants :

- Pièce n° 1 – la présente demande de proposition
- Pièce n° 2 – les instructions aux soumissionnaires
- Pièce n° 3 – les Modèles de soumission
- Pièce n° 4 – le cadre du bordereau des prix unitaires.
- Pièce n° 5 – le cadre du devis estimatif et quantitatif

Unité monétaire

L'unité monétaire pour l'exécution du marché objet du présent appel d'offres est la monnaie de la République Islamique de Mauritanie : l'OUGUIYA (UM).

Langue des offres

Tous les documents concernant l'Appel d'offres ainsi que les correspondances échangées avec le Maître d'Ouvrage seront rédigés en langue française.

Validité des offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une période de cent vingt (120) jours.

Dans des cas exceptionnels, le Maître de l'Ouvrage peut demander aux soumissionnaires de proroger la durée de validité de leur offre pour une période donnée. La demande et les réponses des soumissionnaires seront faites par lettre ou par télécopie.

Présentation des offres et signature

Le soumissionnaire établira un original et deux (2) copies des documents constitutifs de l'offre tels qu'ils sont décrits Article 10. En cas de divergences entre l'original et les copies, l'original fera foi.

L'original et toutes les copies de l'offre seront dactylographiés ou écrits à l'encre indélébile. Ils seront signés par une ou plusieurs personnes dûment habilitées. Toutes les pages de l'offre comprenant des surcharges ou des changements seront paraphées par le ou les signataires de l'offre.

L'ensemble des pièces énumérées à l'article 10 sera fourni en trois exemplaires (un original et deux copies) dans une enveloppe :

Cette enveloppe doit porter la mention « Proposition pour les travaux de réparation et de révision des pompes, de la commande du degreilleur, du décanteur de la station d'épuration » et le nom du soumissionnaire.

Cachetage et marquage des offres

Le soumissionnaire cachettera l'original et chaque copie de l'offre.

L'enveloppe sera adressée à l'adresse suivante :

« **A Monsieur le président de la commission des achats du Port Autonome de Nouadhibou** » et ne portera que l'identification suivante :

« **Proposition pour Travaux de réparation et de révision des pompes, de la commande du degreilleur , du décanteur de la station d'épuration.**

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE d'ouverture des plis** ».

En plus de l'identification exigée, l'enveloppe portera le nom et l'adresse du soumissionnaire, de façon à permettre de renvoyer l'offre cachetée si elle a été déclarée hors délai ou non recevable.

Si l'enveloppe n'est pas cachetée et marquée comme indiqué ci-dessus, le PAN ne sera en aucun cas responsable si l'offre est égarée ou si elle est ouverte prématurément.

Date limite de remise des offres

La Commission doit recevoir les offres à l'adresse spécifiée ci-dessus, au plus tard le **vendredi Aout 2016 à 10 heures, heure locale.**

Toute offre reçue après la date et heure limites précisées ci-dessus sera retournée au soumissionnaire sans avoir été ouverte.

D. OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES

Ouverture des plis

La Commission ouvrira les plis en séance publique en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture.

Les noms des soumissionnaires, le prix des offres, le montant total de chaque offre, la présence ou l'absence de l'ensemble des pièces justificatives à fournir, et toute autre information que la Commission peut juger appropriée, seront annoncés lors de l'ouverture des plis et notés dans le procès verbal d'ouverture des plis.

Examen des offres et détermination de la conformité

Avant d'effectuer l'évaluation détaillée des offres, la Commission vérifiera que chaque offre répond aux exigences suivantes :

- Conformité de signature ;
- Conformité pour l'essentiel aux conditions exigées ;
- Présentation des pièces demandées à l'article 10.

La Commission se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute modification ou divergence par rapport aux conditions requises par les documents de la demande de proposition. Elle peut également corriger les erreurs de calculs éventuelles et rectifier l'offre en conséquence.

Evaluation et comparaison des offres

L'évaluation et la comparaison ne concerneront que les offres déclarées recevables.

La sous-commission désignée pour procéder à l'analyse financière des offres vérifiera les qualifications des candidats suivant les pièces demandées à l'article 10 et classera les soumissionnaires qualifiés selon **l'ordre de moins disant**.

Conformément au Code des Marchés Publics, la Commission peut demander à un soumissionnaire des explications écrites au cas où elle juge son offre anormalement basse.

E. ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Attribution du marché

La Commission, attribuera le marché au soumissionnaire dont elle estimera l'offre conforme aux exigences de la demande de proposition et qui est la moins disante, si le montant de son offre rentre dans l'enveloppe disponible.

Avant que n'expire le délai initial de validité des offres arrêté par le Maître d'Ouvrage, celui-ci notifiera par écrit à l'attributaire que son offre a été retenue. La notification de l'attribution du marché déclenchera la rédaction et la reproduction du marché par l'attributaire.

Conformément au Code des Marchés Publics, la Commission se réserve le droit de déclarer l'appel d'offres infructueux.

PIECE N° 3 : MODELE DE SOUMISSION
--

SOUMISSION

Je soussigné *Nom et prénom, Fonction, Adresse, Tél.* , inscrit au registre de commerce de la chambre de commerce de sous le numéro en date du

Après avoir pris connaissance des pièces contenues dans le dossier d'appel d'offres relatif au « **Travaux de réparation et la révision des pompes, de la commande du degrileur, du décanteur de la station d'épuration.**

», me soumet et m'engage à livrer les ouvrages conformément aux prescriptions des différentes pièces du dossier d'appel d'offres, moyennant le montant et le délai d'exécution suivants :

- Montant (en chiffre et lettres) :
- Délai : 45 jours

Je déclare avoir apprécié sous ma responsabilité la nature et la difficulté des travaux à réaliser.

En cas d'agrément de la présente soumission, la constitution de cautionnement prescrit ou l'engagement de la caution solidaire en tenant lieu, sera effectué dans les délais et conditions prévus au dossier d'appel d'offre.

Je me considère engagé par la présente soumission pour une période de 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Je demande à ce que les sommes dues par l'Administration me soient payées au compte :

Fait à le

Le Soumissionnaire

(Signature)

PIECE N°4 : CADRE DU BORDEREAU DU PRIX UNITAIRES

Travaux de réparation et la révision des pompes, de la commande du degriilleur, du décanteur de la station d'épuration.		
N°	DESIGNATION	PRIX UNITAIRE EN LETTRE
1	<p align="center">LES POMPES MONOBLOC A ACCOUPLEMENT FLEXIBLE HIDROSTAL</p> <p><i>Révision complète et leur entretien (toutes les pièces défectueuses seront remplacées)</i></p>	
1.1	<i>Fourniture et mise en place de quatre de roulement</i>	
1.2	<i>Fourniture et mise en place de quatre garnitures inférieures</i>	
1.3	<i>Fourniture et montage des Joints NÉOPRÈNE 12 CFW</i>	
1.4	<i>Fourniture et montage de huit Joints d'étanchéité CARTER 12ACF</i>	
1.5	<i>La vérification et le remplissage de l'arbre si nécessaire</i>	
1.6	<i>Essai de fonctionnement de chacune des 04 pompes de refoulement</i>	
1.7	<i>Réparation de tous les défauts constatés lors du refoulement.</i>	
1.8	<p>Dépannage électrique de l'armoire de commande et mise en place des flotteurs</p> <p>1.8.1 Fourniture et mise en place des contacteurs télémechaniques</p> <p>1.8.1.1 Contacteurs 3p .24 v INO Réf : LCI -D0910B7</p> <p>1.8.1.2 Contacteurs 3p 24v INF Réf : LCI-D0901B7</p> <p>1.8.1.3 Contacteurs 3p 24 v INO Ref : LCI -D320B7</p> <p>1.8.1.4 Contacteurs 3p .24 v INF Réf LCI-D3201B7</p> <p>1.8.1.5 Contacteurs 3p .24 v INF Réf LCI-D2501B7</p> <p>1.8.1.6 Additifs instantanés LA1-DN02</p> <p>1.8.1.7 Additifs instantanés LA1-DN11</p> <p>1.8.1.8 Contacteurs CT 2X25 A 2NA Réf 15959</p>	
1.9	<p><i>Fourniture de relais télémechanique</i></p> <p>1.9.1 Relais temporisateur télémechanique Réf : RE4-TL11BU</p> <p>1.9.2 Relais temporisateur télémechanique Réf RE4-YA12BU</p> <p>1.9.3 bloc temporisateur Réf : LA2-DS2</p>	
1.10	<p>1.10 Fourniture et mise en place de disjoncteurs</p> <p>1.10.1 4x32 A curva Ref: 15261 Merlin Germin</p> <p>1.10.2 4x 25 A curva C Ref : 24366 Merlin Germin</p> <p>1.10.3 4x20 A curva C Ref 24365 Merlin Germin</p> <p>1.10.4 2x16 A curva C Ref 24364 Merlin Germin</p> <p>1.10.5 2X10 A curva C Ref 12934 Merlin Germin</p>	
1.11	<p>1.11 Fourniture et mise en place de commutateurs</p> <p>1.11.1 Commutateur télémechanique CM Réf 15103</p> <p>1.11.2 Commutateur télémechanique M.0A Réf XB2-BD33</p> <p>1.11.3 Commutateur télémechanique 3 positions</p>	
1.12	1.12 Fourniture et mise en place de flotteurs et essais de fonctionnement	
1.13	1.13.1 Fourniture et montage d'une pompe d'assèchement Marque ABS MODELE IP 1200D –Aspiration directe début supérieure ou égale à 3,65 l/s Hauteur maximum 13 mètres.	

2	1.2 DECANTEUR	
2.1	<i>Démontage et réparation de l'appui central (entretien complet)</i>	
2.2	<i>Démontage et réparation du chariot tracteur (entretien complet, grattage et peinture)</i>	
2.3	<i>Démontage et réparation du chariot porteur (entretien complet, grattage et peinture)</i>	
2.4	<i>Démontage et réparation du balayeur de surface (ou racleur de surface)</i>	
2.5	<i>2.5.1 Fourniture et mise en place de tous les roulements</i> <i>2.5.1.1 Roulement SKF Réf : SY55 TF</i> <i>2.5.1.2 Roulement ANNECY Réf : SNR 6007</i> <i>2.5.1.3 Roulement SKT Réf : 6216</i> <i>2.5.1.4 Roulement SNR Réf : 8015</i>	
2.6	<i>Fourniture et changement des armatures</i>	
2.7	<i>2.7.1 Fourniture et mise en place des joints</i> <i>2.7.1.1 Joint rouleau</i> <i>2.7.1.2 Joint d'étanchéité d'huile CORTECO 12 CFW BAUT5 - 100-10</i> <i>2.7.1.3 Joint d'étanchéité d'huile CORTECO 12 ACFW BAF UD3 X7 45 72</i>	
2.8	<i>Fourniture et mise en place du grillage du plancher du pont (treillis métallique de maille 30x30 et de platines portantes de 30x2)</i>	
2.9	<i>Travaux de soudure pour la remise en état toutes les parties métalliques</i>	
2.10	<i>Travaux de grattage et de peinture (02 couches anti rouille et 02 couches finishes)</i>	
2.11	<i>Fourniture d'un variateur équipé d'un moteur électrique de 0,75 kW interchangeable avec le type 12 dont il est la nouvelle version</i>	
2.12	<i>Fourniture des appareils et câblage de l'alimentation de la commande du moteur</i>	
2.13	<i>Entretien de toutes vannes du décanteur (graissage, ouverture et fermeture pour des essais de fonctionnement)</i>	
2.14	<i>Nettoyage du racleur et redressement des lames tordues.</i>	
2.15	<i>Reprise de certaines parties le l'enduit et notamment le passage des roues de la passerelle qui entraine les lames</i>	

3	1.3 DEGRILLEUR	
3.1	<i>Remise en état de l'armoire de commande du dégrilleur (commande de tous les appareils défectueux.)</i>	
3.2	<i>Fourniture et remplacement de toutes les dents cassées ou tordues</i>	
3.3	<i>Entretien de toutes les vannes du dégrilleur (graissage, ouverture et fermeture pour des essais de fonctionnement)</i>	
3.4	<i>Essai de fonctionnement</i>	
4	NETTOYAGE DES BOUES	
4.1	<i>Nettoyage des fosses de dessablement et des grandes fosses des eaux usées qui se trouvent au niveau du dégrilleur et des pompes</i>	
4.2	<i>Nettoyage du bassin et des fosses du décanteur</i>	
4.3	<i>Dégagement des boues enlevées et leur transport par des camions vers la décharge publique</i>	

PIECE N°5 : CADRE DU DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF

Travaux de réparation et la révision des pompes, de la commande du degreilleur, du décanteur de la station d'épuration.				
Item	Désignation	Qte	P. Unitaire	P. Total
1	LES POMPES MONOBLOC A ACCOUPLEMENT FLEXIBLE HIDROSTAL <i>Révision complète et leur entretien (toutes les pièces défectueuses seront remplacées)</i>			
1.1	<i>Fourniture et mise en place de quatre de roulement</i>	4		
1.2	<i>Fourniture et mise en place de quatre garnitures inferieures</i>	4		
1.3	<i>Fourniture et montage des Joints NÉOPRÈNE 12 CFW</i>	8		
1.4	<i>Fourniture et montage de huit Joints d'étanchéité CARTER 12ACF</i>	8		
1.5	<i>La vérification et le remplissage de l'arbre si nécessaire</i>	1		
1.6	<i>Essai de fonctionnement de chacune des 04 pompes de refoulement</i>	1		
1.7	<i>Réparation de tous les défauts constatés lors du refoulement.</i>	1		
1.8	Dépannage électrique de l'armoire de commande et mise en place des flotteurs 1.8.2 Fourniture et mise en place des contacteurs télémechaniques			
	1.8.2.1 Contacteurs 3p .24 v INO Réf : LCI -D0910B7	12		
	1.8.2.2 Contacteurs 3p 24v INF Réf : LCI-D0901B7	4		
	1.8.2.3 Contacteurs 3p 24 v 1NORéf :LCI -D320B7	4		
	1.8.2.4 Contacteurs 3p .24 v INF Réf LCI-D3201B7	4		
	1.8.2.5 Contacteurs 3p .24 v INF Réf LCI-D2501B7	4		
	1.8.2.6 Additifs instantanés LA1-DN02	2		
	1.8.2.7 Additifs instantanés LA1-DN11	2		
	1.8.2.8 Contacteurs CT 2X25 A 2NA Réf 15959	8		
1.9	<i>Fourniture de relais télémechanique</i> 1.12.1 Relais temporisateur télémechanique Réf : RE4-TL11BU 1.12.2 Relais temporisateur télémechanique Réf RE4-YA12BU 1.12.3 bloc temporisateur Réf : LA2-DS2	4 2 2		
1.10	<i>1.13 Fourniture et mise en place de disjoncteurs</i> 1.13.1 4x32 A curva Ref: 15261 Merlin Germin 1.13.2 4x 25 A curva C Ref : 24366 Merlin Germin 1.13.3 4x20 A curva C Ref 24365 Merlin Germin 1.13.4 2x16 A curva C Ref 24364 Merlin Germin 1.13.5 2X10 A curva C Ref 12934 Merlin Germin			
1.11	<i>1.14 Fourniture et mise en place de commutateurs</i> 1.14.1 Commutateur télémechanique CM Réf 15103 1.14.2 Commutateur télémechanique M.0A Réf XB2-BD33 1.14.3 Commutateur télémechanique 3 positions	4 4 4		
1.12	<i>1.15 Fourniture et mise en place de flotteurs et essais de fonctionnement</i>	08		
1.13	<i>1.13.1 Fourniture et montage d'une pompe d'assèchement</i> Marque ABS MODELE IP 1200D -Aspiration directe début supérieure ou égale à 3,65 l/s Hauteur maximum 13 mètres.	01		
Sous total 1				

2. DECANTEUR				
2. DEVANTEUR				
Item	Désignation	Qte	P. unitaire	Item
2.1	Démontage et réparation de l'appui central (entretien complet)	1		
2.2	Démontage et réparation du chariot tracteur (entretien complet, grattage et peinture)	1		
2.3	Démontage et réparation du chariot porteur (entretien complet, grattage et peinture)	1		
2.4	Démontage et réparation du balayeur de surface (ou racleur de surface)	1		
2.5	2.5.2 Fourniture et mise en place de tous les roulements 2.5.2.1 Roulement SKF Réf : SY55 TF 2.5.2.2 Roulement ANNECY Réf : SNR 6007 2.5.2.3 Roulement SKT Réf : 6216 2.5.2.4 Roulement SNR Réf : 8015	2 1 1 1		
2.6	Fourniture et changement des armatures	4		
2.7	2.7.2 Fourniture et mise en place des joints 2.7.2.1 Joint rouleau 2.7.2.2 Joint d'étanchéité d'huile CORTECO 12 CFW BAUT5 -100-10 2.7.2.3 Joint d'étanchéité d'huile CORTECO 12 ACFW BAF UD3 X7 45 72	1 2 1		
2.8	Fourniture et mise en place du grillage du plancher du pont (treillis métallique de maille 30x30 et de platines portantes de 30x2)	2		
2.9	Travaux de soudure pour la remise en état toutes les parties métalliques			
2.10	Travaux de grattage et de peinture (02 couches anti rouille et 02 couches finishes)	FF		
2.11	Fourniture d'un variateur équipé d'un moteur électrique de 0,75 kW interchangeable avec le type 12 dont il est la nouvelle version	1		
2.12	Fourniture des appareils et câblage de l'alimentation de la commande du moteur			
2.13	Entretien de toutes vannes du décanteur (graissage, ouverture et fermeture pour des essais de fonctionnement)	ff		
2.14	Nettoyage du racleur et redressement des lames tordues.			
2.15	Reprise de certaines parties le l'enduit et notamment le passage des roues de la passerelle qui entraine les lames	FF		
2.16	2.16.1 Remplacement d'une portion de câble défectueuse de 120 mètres de longueur (travaux de fouilles, avertisseur à fournir) 2.16.1.1 Fourniture d'une longueur de câble 4x25 mm2 2.16.1.2 Fourniture d'une boîte de jonction	120 1		
Sous total 2				

3. DEGRILLEUR

DEGRILLEUR				
Item	Désignation	Qte	P. unitaire	P.Total
3.1	<i>Remise en état de l'armoire de commande du dégrilleur (commande de tous les appareils défectueux.)</i>	Ff		
3.2	<i>Fourniture et remplacement de toutes les dents cassées ou tordues</i>	Ff		
3.3	<i>Entretien de toutes les vannes du dégrilleur (graissage, ouverture et fermeture pour des essais de fonctionnement)</i>	Ff		
3.4	<i>Essai de fonctionnement</i>	01		
Sous total 3				

4. NETTOYAGE DES BOUES

NETTOYAGE DES BOUES				
Item	Désignation	Qte	P. unitaire	P.Total
4.1	<i>Nettoyage des fosses de dessablement et des grandes fosses des eaux usées qui se trouvent au niveau du dégrilleur et des pompes</i>	Ff		
4.2	<i>Nettoyage du bassin et des fosses du décanteur</i>	Ff		
4.3	<i>Dégagement des boues enlevées et leur transport par des camions vers la décharge publique</i>	Ff		
Sous total 4				
TOTAL GENERAL (sous total 1 +sous total 2 + sous total 3+ sous total 4)				